

*COMMUNE NOUVELLE PORTE DU RIED
REGROUPANT HOLTZWIHR ET RIEDWIHR*

<p>PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE PORTE DU RIED DE LA SEANCE DU 1^{er} JUILLET 2021</p>

*Sous la présidence de M. DURR Christian, Maire de la Commune Nouvelle
Porte du Ried*

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19h30.

M. le Maire remercie sincèrement l'ensemble des assesseurs, scrutateurs et personnels communaux qui ont permis la bonne tenue des élections Départementales et Régionales des 20 et 27 juin 2021.

Intervention de M. Denis KUSTER, enseignant en classe de CM2 pour présenter les maquettes des élèves sur le thème « végétalisation de mon école ».

Membres présents : Mmes et MM. BAUMANN Carine, BILLE Christian, DEMANINS Patrick, DUCHENE Alexandre, FLEITH Jean-Louis, GOULOUZELLE Edith, HAUMESSER Claire, HAUMESSER Marie, HAZOUME Jean-François, JAEGLI Jean-Claude, JAEGLI Quentin, MARTINEZ Sylvia, MEYER Laurence, OHLMANN Grégory, SCHILLINGER Michèle, SCHOTT Isabelle, SPEICHER Robert, TOILLIEZ Pierre, VOGEL Maité.

Membres absents excusés et ayant donné procuration :
BURDLOFF Thania procuration à DURR Christian
SCHWARTZ Karine procuration à OHLMANN Grégory

Membre absent excusé :
GEISS Stéphane

Secrétaire de séance : Mme PARMENTIER Christelle

M. le Maire propose de modifier l'ordre du jour comme suit :

- Ajout d'un point :
 - Autorisation de vente de parcelles communales au lotissement Oberfeld à Riedwihr.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE la modification de l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mai 2021 ;
2. Urbanisme ;
3. Autorisation de vente de parcelles communales au lotissement Oberfeld à Riedwihr ;
4. Décision modificative budgétaire n°1 ;
5. Démarche « Eau et Biodiversité » : signature d'une charte régionale et participation à l'opération « Commune Nature » ;
6. Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux ;
7. Divers.

1. Approbation et signature du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 mai 2021

Le procès-verbal, transmis par courriel à tous les membres, est commenté par M. le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

2. Urbanisme

ANCIENS DOSSIERS DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Arrêté accordant permis de construire

- Arrêté N°0007/2021 accordant un permis de construire à M. Thomas JAEGLI pour la construction d'une maison individuelle avec garage après démolition totale d'une maison d'habitation et de sa dépendance au 1 rue du Nord RIEDWIHR (Section 12 Parcelles 10,11,12 et 170 PC 068 143 21 B 0002)
- Arrêté N°0008/2021 accordant un permis de construire à M. Ekrem GULMEZ pour la construction d'une maison individuelle avec garage au Lotissement Oberfeld RIEDWIHR (Section 13 Parcelle 201 - PC 068 143 21 B 0003)
- Arrêté N°0009/2021 accordant permis de construire à M. Ayhan DERMITAS pour la construction d'une maison avec garage accolé au Lotissement Oberfeld RIEDWIHR (Section 13 Parcelle 197 - PC 068 143 21 B 0004)

Arrêté de refus de permis de construire

- Arrêté N°0020/2021 refusant permis de construire à M. Nicolas STEINER représentant la société NEOLIA pour la construction d'un immeuble de 13 logements (64 rue Principale HOLTZWIHR - Section 30 Parcelle 133 - PC 068 143 21 A 0007)

DECLARATION D'OUVERTURE DE CHANTIER

- SOVIA Constructions à RIEDWIHR (PC 068 143 20 B 0001)

DECLARATION ATTESTANT L'ACHEVEMENT ET LA CONFORMITE DES TRAVAUX

- M. Marco RIBEIRO au 5 rue des Fleurs HOLTZWIHR (PC 068 143 17 A 0020)
- M. Guy TONGIO au 36 rue de la Haute-Marne HOLTZWIHR (PC 068 143 18 A 0016)

NOUVEAUX DOSSIERS DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- M. Dave ZAMMIT (PC 068 143 21 B 0005) - Chemin de la Werb RIEDWIHR
Motif : Construction d'une maison individuelle
Zone urbanisée du RNU
En cours d'étude par le Service Instructeur
- SOVIA Constructions (PC 068 143 21 A 0012) - 28 rue de la Haute-Marne HOLTZWIHR
Motif : Construction d'un immeuble de 13 logements
Zone Aua
En cours d'étude par le Service Instructeur

NOUVELLES DECLARATIONS PREALABLES

- M. Ralph ZENOU (DP 068 143 21 A 0036) 3 rue de l'Ouest HOLTZWIHR
Motif : Rehaussement du mur existant (90 cm) et pose d'une clôture (de 90 cm) en lamelles ajournées. Changement d'un portillon et portail à l'identique. Pose d'un grillage rigide périphérique du terrain (hauteur de 170 cm)
Zone UB
Avis favorable
- M. David MONTEFORTE (DP 068 143 21 A 0037) 18 rue des Américains HOLTZWIHR
Motif : Rénovation de façade (couleur grise)
Zone UB
Avis favorable

- M. Vincent MURSCHEL (DP 068 143 21 A 0038) 9 rue du Verger HOLTZWIHR
Motif : Construction d'une piscine de 23 m²
Zone UB
Avis favorable
- M. Thomas BOLON (DP 068 143 21 A 0039) 17 rue de la Haute Marne HOLTZWIHR
Motif : Pose d'une unité de climatisation
Zone Aua
Avis favorable
- M. Nicolas HAXAIRE (DP 068 143 21 B 0006) 52 Grand'Rue RIEDWIHR
Motif : Rénovation d'un chien assis avec création de 1,5m² de surface
Zone urbanisée du RNU
Avis favorable
- Mme Andrée ARNAUD (DP 068 143 21 A 0040) rue du Général de Gaulle HOLTZWIHR
Zone UB
Motif : Construction d'un mur mitoyen et installation d'un portail
Avis favorable avec accord de la Voirie Départementale (sous condition d'entrée)
- Mme Laura RITZENTHALER (DP 068 143 21 A 0041) 14 rue du Général de Gaulle HOLTZWIHR
Motif : Affichage non permanent sur clôture privée (avec accord du propriétaire)
1m/3m
Zone UB
Avis favorable
- M. Bertrand COUCHOT (DP 068 143 21 A 0042) 15 rue de la Haute-Marne HOLTZWIHR
Motif : Mise en place d'une pergola (6,65 x 3m)
Zone Aua
Avis favorable
- M. Gérard KLEITZ (DP 068 143 21 A 0043) 5a rue Principale HOLTZWIHR
Motif : Ravalement de la façade (blanc)
Zone UB
Avis favorable
- M. Joseph FUCHS (DP 068 143 21 A 0044) 3 rue du Clocher HOLTZWIHR
Motif : Réhabilitation d'une véranda (mur et couverture) et remplacement des fenêtres de la maison.

Zone UA
Avis favorable

- M. Stéphane BOUCHARD (DP 068 143 21 A 0045) 11 rue du Colonel Cade HOLTZWIHR
Motif : Mise en place d'une pergola bioclimatique sur terrasse existante
Zone UB
Avis favorable

CERTIFICATS D'URBANISME

- Cua 068 143 21 A 1014 de SCP Munch et Gredy pour la section 28 parcelle 69/21 à HOLTZWIHR
- Cua 068 143 21 A 1015 de SCP Koenig et Baeumlin pour la section 33 parcelle 213 à HOLTZWIHR

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

M. le Maire ne donne pas suite aux droits de préemption suivants :

- SCP Munch et Gredy pour la section 28 parcelle 69/21 à HOLTZWIHR
- SCP Koenig et Baeumlin pour la section 33 parcelle 213 à HOLTZWIHR

3. Autorisation de vente de parcelles communales au lotissement Oberfeld à Riedwihr

Vu la délibération du 2 juillet 2020 fixant les prix de vente des parcelles du lotissement Oberfeld.

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'ensemble des parcelles ont trouvé acquéreur comme suit :

Lot	Acquéreur	Surface en ares	Prix de vente à l'are	Prix de vente TTC
A1	SOVIA	15,70	15 000,00	235 500,00
A2b	TRANSFORMATEUR	/	/	/
A2	AIRE DE JEUX	/	/	/
A3	MARSCHALL GUENIAT	6,23	16 000,00	99 680,00
A4	CORDIER	5,57	16 000,00	89 120,00
A5	DENNY	5,57	16 000,00	89 120,00

A6	DUBRAY VAUTRIN - HALLER	5,93	16 000,00	94 880,00
A7	BAUER RAETH	5,57	16 000,00	89 120,00
A8	BOUTEMINE	5,57	16 000,00	89 120,00
A9	DOGAN	5,57	16 000,00	89 120,00
A10	ANTOINE ROTH	5,57	16 000,00	89 120,00
B1	EHSAM CROMBEZ	5,53	16 000,00	88 480,00
B2	VIDAL GUINOT	5,53	16 000,00	88 480,00
B3	DUVIVIER	5,68	16 000,00	90 880,00
C	FLEITH	3,50	16 000,00	56 000,00
25	HUEBER	6,14	19 000,00	116 660,00

L'intégralité des actes de vente sont signés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, prend acte de ces ventes.

4. Décision modificative budgétaire n° 1

Sur demande de la Trésorerie Municipale de Colmar, Monsieur le Maire propose la décision modificative suivante :

Annulation de l'écriture d'ordre suivante
Débit c/675-042 15 150 € dépenses de fonctionnement
Crédit c/2111-040 15 150 € recettes d'investissement

Recettes d'investissement + 15 150 € au chapitre 024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

Décide les modifications budgétaires suivantes :

Annulation de l'écriture d'ordre suivante
Débit c/675-042 15 150 € dépenses de fonctionnement
Crédit c/2111-040 15 150 € recettes d'investissement

Recettes d'investissement + 15 150 € au chapitre 024

5. Démarche « Eau et Biodiversité » : signature d'une charte régionale et participation à l'opération « Commune Nature »

Des pesticides, utilisés pour le désherbage des « zones non agricoles » (parcs, jardins, voiries...), sont régulièrement détectés dans les eaux superficielles et souterraines et constituent une source de pollution importante en raison de nombreuses surfaces imperméables qui facilitent le transfert des molécules vers la ressource en eau. Des diagnostics sur la qualité des eaux souterraines régulièrement établis ont mis en évidence que la pollution des eaux souterraines par les produits phytosanitaires constitue un facteur de déclassement important de la qualité des ressources en eau et notamment des captages d'eau potable.

La Région Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse souhaitent mettre à l'honneur les collectivités engagées dans une démarche respectueuse de l'environnement contribuant à la préservation de la ressource en eau et à la sauvegarde de la biodiversité.

Dans ce cadre, il est donc proposé de concourir à la distinction « Commune Nature » en participant à une future campagne d'audit, qui permettra d'illustrer et de valoriser le degré d'avancement de la commune dans les pratiques d'entretien de ses espaces publics.

La participation à cette démarche sera formalisée par la signature d'une charte d'entretien et de gestion des espaces communaux publics.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Décide d'inscrire la commune à l'opération de distinction « Commune Nature » au titre de la démarche « Eau et Biodiversité », mise en œuvre par la Région Grand-Est.

Autorise le Maire à signer la charte correspondante et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

6. Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux

- Présentation du rapport d'Activité 2020 du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin

1. Evènements marquants 2020

- Election de M. Jean-Luc BARBERON, Maire de Guewenheim, le 24 septembre 2020 à la Présidence du Syndicat en lieu et place de M. Jean-Marie BELLARD l'un des membres fondateurs du Syndicat crée en 1998.

- Signature du contrat de concession avec Gaz de Barr pour la desserte en électricité BT de la commune de Villé.
- Signature du contrat de concession pour une durée de 30 ans avec EDF et ENEDIS.
- Installation du nouveau Comité Syndical pour la mandature 2020-2026 avec pour rappel :
 - 332 communes du Haut-Rhin membres du Syndicat.
 - 2 Communautés de Communes du Bas-Rhin ont également désigné des délégués auprès du Syndicat (Ried de Marckolsheim et la Vallée de Villé)
 - 581 délégués sont désignés par les communes adhérentes auprès du Syndicat.
 - Suite à appel à candidature, une seule liste de 40 membres titulaires et 40 membres suppléants a été déposée puis proclamée élue le 16 septembre 2020 suite au vote par correspondance des délégués.
 - Réunion les 24 septembre et 29 octobre 2020 des 40 membres titulaires et 40 membres suppléants pour l'élection du bureau Syndical composé de 12 membres (le Président, 6 Vice-Présidents et 5 assesseurs).
 - Egalement 5 postes permanents (filiales administrative et technique).

2. Attributions du Syndicat

- Représenter les communes adhérentes dans la distribution publique d'électricité et de gaz.
- Organiser et exercer le contrôle de la bonne exécution des contrats de concession par EDF, ENEDIS, GRDF, ANTARGAZ ENERGIES, CALEO et depuis 2020, GAZ de BARR pour la commune de Villé.
- Elaborer une programmation pluriannuelle des travaux avec l'ensemble des concessionnaires.
- Favoriser une meilleure coordination dans l'étude et la réalisation des travaux entre tous les intervenants (concessionnaires, communes, Communautés de Communes et Syndicat).
- Reverser aux communes les sommes dues par ENEDIS (redevance d'investissement R2 qui est versée au regard des dépenses d'investissement réalisées sur les réseaux publics d'électricité et les réseaux d'éclairage public) et par les fournisseurs d'électricité (Taxe Communale sur la consommation finale d'Electricité - la TCFE).
- Aider les communes membres à récupérer les montants dus par les différents opérateurs de réseaux (notamment Orange) au titre de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (la RODP).
- Conseiller les collectivités membres sur les sujets relevant de l'énergie.
- Lancer les procédures de Délégation de Service Public (DSP) pour les dessertes en gaz naturel et propane des communes qui ne sont pas encore desservies.

3. Vie du Syndicat

- Réunions trimestrielles du Comité Syndical.
- Parution de Lettres du Syndicat visibles sur le site [www. Sde68.fr](http://www.Sde68.fr).

- Sur les principales décisions prises en 2020, il est à noter :
 - L'enfouissement de lignes 20kV avec participation de 60% à 100%, de réseaux Basse Tension avec participation de 40 à 50% et de modernisation d'éclairages publics avec participation de 30 à 50%.
 - La signature d'une convention triennale avec Electriciens Sans frontières et Grand Est Solidarité (pour mémoire la loi Oudin-Santini permet aux Syndicats de consacrer jusqu'à 1% de leur budget à des actions dans le domaine de la distribution publique d'électricité et de gaz à l'étranger).
 - La réalisation d'une étude relative au déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE).
 - La convention relative à la mise à disposition par ENEDIS d'un nouveau service aux communes membres du Syndicat en matière de détection d'anomalies sur le réseau d'éclairage public.
- Une équipe de 5 personnes à temps complet (effectif stable depuis plusieurs années).
- Compte rendu annuel des concessionnaires (CRAC).
- Contrôle des concessionnaires par 2 bureaux expert (Cabinet AEC pour l'électricité et LE CALOCH CONSULTANT pour le gaz).
- Perception de la Taxe communale sur la Consommation Finale d'Electricité pour le compte de communes de + de 2 000 habitants qui en font la demande (jusqu'à ce jour cette prestation était réalisée uniquement pour les communes de moins de 2 000 habitants).

4. Bilan 2020

- Le Syndicat a perçu 5 056 470 € au titre de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité dont elle a reversé 99% aux communes, le 1% restant étant destiné aux frais de gestion.
- Les missions du Syndicat sont intégralement financées par les concessionnaires sous la forme d'une redevance de fonctionnement (R1) d'un montant de 969 967 € pour ENEDIS et 326 708 € pour GRDF, ANTARGAZ ENERGIES et CALEO ainsi que par une redevance d'investissement électricité R2 d'un montant de 2 292 330 € dont 802 139€ sont reversés aux communes membres et 1 490 191 € sont affectés aux aides du Syndicat pour les travaux de modernisation des réseaux HTA et BT.
- Le budget de fonctionnement se décomposant en 6 537 956 € de dépenses pour 12 171 357 € de recettes pour un excédent global de 4 534 110 €.
- Le budget d'investissement se décomposant en 3 086 742 € de dépenses pour 1 987 451 € de recettes pour un différentiel de 1 099 291 € soustrait aux recettes de fonctionnement.

5. Exemples de réalisations et projets à Porte du Ried

- Pour l'exercice 2020 :

Une aide a été accordée en décembre 2020 pour des travaux d'enfouissement des réseaux électriques de la RD4 dont le montant des travaux est estimé à 33 724,97 €, le Syndicat subventionnant les travaux pour un montant de 7 884 €

Pour info, le Syndicat a collecté et redistribué à notre commune 46 194,10 € de Taxe sur la consommation Finale d'électricité.

- Pour l'exercice 2021 :

Renouvellement de l'éclairage public LED (les têtes de mâts) dont le montant des travaux est estimé à 50 000 €, le Syndicat subventionnant les travaux pour un montant de 25 000 €.

- **Compte-rendu de la commission enfance, associations, culture et patrimoine du 2 juin 2021**

- **Echo du Conseil Municipal des Jeunes : réalisations d'hôtels à insectes**

Mercredi 16 mai, le Conseil Municipal des Jeunes s'est retrouvé pour un temps de travail autour de la réalisation d'hôtels à insectes pour les cours d'école de la commune.

Ils partageront leurs connaissances avec leurs camarades et montreront ainsi leur attachement aux problématiques environnementales. Au travers de cette action concrète, ils souhaitent apporter leur contribution à la préservation de l'environnement.

Un bel exemple de jeunes citoyens engagés pour leur commune et la biodiversité.

- **Le sentier des Mémoires : « Le devoir de retrouver son Histoire et l'obligation de la raconter à petits et grands »**

Présentation de l'avancée du projet et de l'itinéraire retenu aux membres du conseil municipal.

Création d'un sentier des Mémoires au cœur de la forêt de Holtzwihr Porte du Ried sur les événements phares de la Seconde Guerre Mondiale et notamment autour d'un soldat américain, Audie Murphy et du Lancaster de la RAF tombé le 4 Décembre 1944 dans la forêt.

Cette boucle d'environ 3,5 km, mènera le promeneur sur différents lieux remarquables répertoriés. Elle sera balisée et ponctuée par des panneaux informatifs et explicatifs qui guideront le visiteur. Cette signalétique valorisera ce sentier et permettra de le rendre attrayant et sûr.

Un QR code sera proposé sur le panneau, permettant d'avoir accès à des informations complémentaires hébergées sur le site de la commune.

- **Tournage d'une vidéo devant le mémorial Audie Murphy, le 28 juin 2021**

Ce 28 juin, une équipe de tournage européenne « Europ Remembers OnTour - l'Europe se souvient » s'est rendue sur le mémorial afin d'interviewer MM. Jean-Louis FLEITH, Jean-

François HAZOUME et Mme Michèle SCHILLINGER, sur l'Histoire de ce site remarquable, le projet de création du sentier des mémoires et la signature du pacte d'amitié avec Farmersville.

L'objectif de cette association est de faire découvrir les sites de mémoire de la région et d'en faire la promotion sur le plan européen.

C'est ainsi, que Porte du Ried trouvera sa place sur l'itinéraire culturel de l'UNESCO, intitulé « La Route de la Libération de l'Europe ».

- **Compte-rendu du Syndicat Pôle Ried Brun du 17 juin 2021 et annonce du retrait de la commune de Bischwihr du Syndicat Pôle Ried Brun**
- * La commune de Bischwihr a décidé d'abandonner trois compétences du Syndicat Pôle Ried Brun (anim'jeunes, culture, banque associative). Par ricochet, les contributions des autres communes augmenteront du montant de ses versements actuels, pour Porte du Ried c'est 19 000 € qui s'ajouteront à la contribution annuelle au Syndicat Pôle Ried Brun. Le Syndicat craint un effet boule de neige avec d'autres communes qui suivraient le mouvement. La commune de Porte du Ried souhaite poursuivre la mutualisation des compétences, mais cela ne se fera pas au prix d'un sacrifice budgétaire imposé par le retrait de certaines communes.
- * Les tarifs de l'anim'jeunes pour l'été 2021 ont été votés, aucune augmentation.
- * La saison culturelle 2020/2021 ayant été annulée à 80 %, la plupart des spectacles a été reprogrammé pour la saison à venir.
- * Un chiffrage a été fait pour l'aménagement de l'appartement situé à l'étage du bâtiment administratif. Pour le moment, il n'est pas envisagé de débiter les travaux.
- * Le transport scolaire pour le RPI du Ried et pour Porte du Ried est désormais une compétence transférée à Colmar Agglomération. Les services administratifs travaillent ensemble pour notamment le renouvellement du contrat avec le transporteur chargé des transferts pour Porte du Ried et qui arrive à échéance en septembre 2021.
- * Le Syndicat Pôle Ried Brun a refusé la médiation avec la commune d'Andolsheim dans le cadre du litige autour du partage des coûts engendrés par la dissolution de la Communauté de Communes du Pays du Ried Brun. L'action auprès du tribunal administratif poursuit son cours.

- **Compte-rendu de la commission manifestations communales et démocratie participative du 26 mai 2021**

1 - Retour sur le 8 mai

- Bref bilan de l'exposition de Gaulle qu'environ soixante personnes sont venues visiter. Un succès eu égard au peu de publicité faite en raison du contexte sanitaire incertain.
- Remerciements appuyés à toute l'équipe pour leur présence afin de tenir les permanences de l'exposition pendant tout le week-end.
- Michel ROZIER était très satisfait également et se tient à notre disposition si nous souhaitons réitérer quelque chose avec lui.
- Exposition transmise à Anne HERRMANN, Directrice de l'école, pour que les élèves puissent en profiter également.

2 - Point d'étape - Livret aux nouveaux habitants

- Le point a été ajourné à une prochaine commission.

3 - Plan communal

- Plusieurs prestataires ont été contactés :
 - 1) PUBLIVAL : Prix pour la réalisation d'un plan et impression : 1 410 € TTC
 - 2) PUBLICA : Prix pour la réalisation d'un plan et impression : 1 530 € TTC
 - 3) PUBLI EST : Sans sponsoring : pour 1 000 exemplaires (base minimum pour eux), coût pour la Commune : entre 2 000 € et 3 000 €.
 - 4) COLMAR AGGLOMERATION : Prix pour la réalisation : gratuit. Le seul coût pour la commune serait l'impression.
- La Commission propose de travailler avec Colmar Agglomération. D'autant que le modèle de carte est visuellement plaisant.
Les informations à retrouver sur la carte sont :
 - Informations communales basiques : Mairies, aires de jeux, salles polyvalentes, écoles, conteneurs de recyclage, arrêts de bus, etc.
 - Tous les commerces susceptibles d'intéresser un touriste pour offrir un service de proximité : tabac-presse, restaurant, boulangerie, coiffure, producteurs, esthéticienne, épicerie, etc.

4 - Point d'étape - Site internet

- Après une première réunion de travail avec le prestataire, plusieurs questions ont été soumises à la Commission : thématiques à retenir, arborescence à retenir, etc.
- Le travail se poursuit.

5 - Applications mobiles communales : quelles suites après la phase de test ?

- Parmi les quatre applications observées depuis la dernier Conseil Municipal, la Commission propose d'en éliminer deux :
- PanneauPocket : trop « low-cost » et très austère ;
- Illiwap : onéreuse en fonction des options retenues et fonctionnalités plutôt adaptées à une ville.

- Infos Communes (478,80 € HT/an) et Intramuros (420 € HT/an) semblent être deux outils avec un bon rapport qualité/prix, avec une préférence pour Intramuros qui a plus de fonctionnalités qu'Infos Communes pour un prix un peu moindre :

 1. Les associations, écoles, commerces peuvent être contributeurs sous réserve d'une validation de la Commune ;
 2. Carte pour cibler les événements communaux mais aussi ceux du bassin de vie ;
 3. Possibilité d'envoyer un signalement en envoyant une photo avec une description (décharge sauvage, voirie abîmée, etc.).

- La Commission propose d'entamer une démarche avec l'application Intramuros à partir de la rentrée où la période sera propice pour lancer une démarche de communication auprès des habitants.

6 - Evènement itinérant de Colmar Agglomération

- Dans le cadre de l'opération "L'été de l'Agglo" pour laquelle la Commune a depuis longtemps manifesté son intérêt de participer, la Commission propose d'organiser un "Apéritif musical" le dimanche 26 septembre, de 11h à 13h, dans la cour de l'Ecole de Riedwihr, animé par l'orchestre Clair de Lune. Subventionné à hauteur de 1 500 € par Colmar Agglomération, cet évènement sera organisé par les membres du Conseil Municipal, bien que porté également en partenariat avec l'association "Les Comédiens du Ried" pour des raisons juridiques.

- **Compte-rendu du Bureau du 10 juin 2021 et du Conseil Communautaire de Colmar Agglomération du 24 juin 2021**

Le compte de gestion 2020 a été approuvé par les Conseillers Communautaires : un résultat financier positif malgré la crise Covid et la baisse des dotations de l'Etat. Ces résultats positifs permettent de continuer à investir dans des équipements de qualité (5,9M€) et de soutenir les communes dans leurs investissements à travers les fonds de concours (134 010 € pour 2021/2022 pour notre commune). La TRACE (bus) a perdu 35% de son chiffre d'affaires en 2020 (impact COVID et télétravail) et un avenant a été signé.

Les Conseillers ont voté le maintien de la compétence Plan Local d'Urbanisme au niveau communal malgré le transfert automatique à l'agglomération que prévoit la Loi ALUR.

Colmar Agglomération a décidé d'adhérer au GERPLAN.

L'assemblée émet un avis négatif au PGRI (Plan de Gestion des Risques d'Inondation) du bassin Rhin Meuse en raison de la non prise en compte du rôle des digues pour la constructibilité à l'arrière de ces dernières (aléa fort).

Une subvention pour les navettes de Noël 2021 dont les bus desserviront depuis Colmar les marchés de Noël des villes de Kaysersberg, Ribeauvillé, Eguisheim et cette année également Turckheim a été décidée.

Enfin, une modification des statuts a été votée afin de les mettre à jour avec les évolutions de ces dernières années.

- **Conseil d'école**

Effectifs stables dans la globalité (178 enfants) mais la répartition est très différente, la maternelle ne compte plus que 56 enfants. Une fermeture de classe aura lieu en maternelle, il n'y aura plus que 2 classes. L'organisation avec l'accompagnante de bus sera revue avec les ATSEM en poste. Le contrat de la troisième ATSEM n'est pas reconduit.

Le défi « à l'école, j'y vais à vélo » a eu lieu au printemps : cette opération sur une semaine a connu grand succès notamment pour les CM qui ont reliés Riedwihr et Holtzwihr quotidiennement à vélo.

Végétalisation avec Mme WALTER, architecte du CAUE : les enfants ont pu réfléchir à l'aménagement de la cour de l'école de Riedwihr autour d'une re-végétalisation et de la débituminisation.

Plusieurs séances de réflexion ont eu lieu, qui ont abouties sur des maquettes rassemblant les éléments de la cour idéale, imaginée par les élèves du cours moyen pour leurs successeurs.

Le projet théâtre a abouti sur une représentation le 28 juin et l'action autour du Conseil Municipal des Jeunes poursuit son cours.

Une animation vélo les vendredis après-midi de juin a été organisée avec l'aide de parents d'élèves.

Il a été mentionné la dynamique importante de l'amicale USEP qui a permis de récolter des fonds pour les écoles à travers des ventes de fromage et de chocolats notamment.

M. le Maire rappelle les principaux investissements réalisés en faveur des enfants : mise en place d'itinéraires cyclables (CVCB) pour faciliter l'accès à l'école à vélo, l'aménagement de sécurité de la route de Wihr, pose d'une gouttière pour protéger le préau et à Holtzwihr l'élagage des saules le long de l'école Paul Friehe.

- Réunion du 1^{er} juillet sur la refonte de l'offre bus Trace à la STUCE

Dans le cadre de la délégation de service public accordée par Colmar Agglomération à la STUCE jusqu'en 2025, une étude de refonte de l'offre TRACE a été engagée et une première réunion avec le cabinet d'étude KISIO chargé de l'étude a permis aux Maires de suggérer quelques premières demandes d'amélioration d'offre sur le secteur du Ried Brun. Durant l'été, Conseillers et population peuvent faire remonter au secrétariat de mairie toutes vos demandes sur le sujet, la phase de diagnostic s'étalant durant tout l'été jusqu'en septembre 2021.

7. Divers

- Information collecte Bruckweg

Colmar Agglomération envisage des travaux d'agrandissement du point de collecte rue du Bruckweg. Deux bennes seront ajoutées et un grillage sera posé à l'ouest des bennes pour éviter que les déchets papiers ne se déposent dans le fossé voisin.

- Labellisation " Villes et villages étoilés"

Le Maire donne lecture d'un courrier de l'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne) qui annonce l'attribution de 2 ETOILES au village de Holtzwihr dans le cadre de la labellisation « Villes et villages étoilés 2019-2020 » et ce pour une durée de 5 ans. Cette nouvelle distinction (1 étoile auparavant) valide les efforts de notre commune nouvelle en matière de protection de l'environnement nocturne, d'économies d'énergie et de réduction de la pollution lumineuse.

- Dénomination des rues

La commune nouvelle dispose de trois rues ayant le même nom dans les deux villages historiques : Nord, Eglise et Vosges.

Suite à un appel d'urgence au SDIS ayant conduit les pompiers à être dirigés vers le mauvais village, la Municipalité souhaite attribuer une nouvelle dénomination aux rues des villages historiques concernées par des doublons. Entre chaque rue homonyme, les rues recensant le moins d'habitants seront rebaptisées, tandis que les autres pourront conserver leurs dénominations actuelles. Ainsi, seront concernées par le changement effectif de noms :

- A Riedwihr : les Rues du Nord (3 foyers) et de l'Eglise (2 foyers)
- A Holtzwihr : la Rue des Vosges (11 foyers).

- Demande de subvention exceptionnelle du Comité des Fêtes

M. le Maire informe le Conseil Municipal que par courrier du 1^{er} juillet 2021, Mme Corinne KECK, Présidente du Comité des Fêtes sollicite une subvention exceptionnelle qui correspond au montant de la location de l'Espace Ried Brun pour l'organisation de représentations théâtrales les 13 et 14 novembre 2021.

Le Conseil Municipal acte le principe en attendant d'avoir le montant précis de la demande.

La séance est levée 23h.